

TABLEAU B (extrait).

Dépenses du Service local pour l'Exercice 1873.

N ^{os} des Subdiv.	NATURE DES DEPENSES.	CRÉDITS ALLOUÉS.
I^{re} SECTION — DÉPENSES ORDINAIRES		
CHAPITRE I^{er}. — PERSONNEL.		
Art. 1^{er}. — Solde et accessoires		
1	Gouvernement, Administration et Direction de l'Intérieur.....	23,200 »
2	Reine des Iles de la Société et Chefs des Iles Marquises.....	27,000 »
3	Direction des Affaires indigènes et Résidences.....	8,300 »
4	Enregistrement.....	6,400 »
5	Contributions et postes.....	16,300 »
6	Instruction publique.....	48,300 »
7	Ponts et chaussées.....	14,720 »
8	Imprimerie et reliure.....	20,060 »
9	Police.....	7,300 »
10	Ateliers de discipline, prisons et cimetière.....	2,820 »
11	Ports.....	19,020 »
12	Justice.....	6,300 »
13	Divers agents.....	24,600 »
14	Dépenses accessoires.....	8,000 »
		232,260 00
	<i>A déduire le 45^e pour le produit présumé des retenues d'hôpital et les incomplets.....</i>	5,161 33
	TOTAL de l'article 1^{er} (somme ronde)...	227,000 »
Article 2. — Hôpitaux		
20	Officiers ou traités comme tels, donnant 7,300 journées, dont le 25 ^e est de 292 journées, à 12 fr. 70 c.....	3,708 40
32	Sous-officiers et soldats ou traités comme tels, donnant 11,680 journées, dont le 25 ^e est de 467 journées, à 10 fr. 70 c.....	4,996 90
4	Lits d'indigents, 1,460 journées, à 4 fr.....	5,840 »
	Frais de sépulture, 10 à 30 fr.....	300 »
	Traitement des prisonniers: la moyenne des détenus est de 40 par an, ce qui donne pour l'année 14,600 journées, dont le 25 ^e est de 584 journées, à 4 fr.....	2,336 »
		17,181 30
	TOTAL de l'article 2 (somme ronde)...	17,200 »
Article 3. — Vivres.		
50	Rationnaires donnant pour l'année 18,250 rations, à 1 fr. 13 c. l'une.....	20,622 50
	Rations à délivrer exceptionnellement sur ordre du Commandant Commissaire de la République.....	1,500 »
40	Détenus dans la prison de Papeete, donnant pour l'année (déduction faite des 584 journées présumées d'hôpital) un total de 14,016 rations, à 72 c.....	10,091 52
		32,214 02
	TOTAL de l'article 3 (somme ronde)...	32,300 »